Accusé de réception en préfecture 030-213000821-20240404-DEL09-04-2024-DE Date de télétransmission : 05/04/2024 Date de réception préfecture : 05/04/2024

COMMUNE DE CLARENSAC DEPARTEMENT DU GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2024

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE	27
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS	17
NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS	22
NOMBRE DE PROCURATIONS	5

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre avril à dix-neuf heures et trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CLARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du foyer communal, sous la Présidence de Monsieur Patrick GERVAIS, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION: 22 mars 2024

PRESENTS: Messieurs GERVAIS, HAMARD, CHAPEL, OLIVE, COMTAT, CHAUVET, SERRANO, LECOQ, BOUTIER et PONSY Mesdames KRAWCZYK, BONAMI, DALLONGEVILLE, TRUILLET, BOUCHET, LECOQ et FEURMOUR

ABSENTS: Mesdames BOISSET, BARTHELEMY, CHARRIERE, MORIN, SERIO et EPAUD, Messieurs VALLON, PACIONI, CHARRIERE et QUERCI

PROCURATIONS: Madame CHARRIERE à Monsieur OLIVE, Monsieur CHARRIERE à Monsieur HAMARD, Madame EPAUD à Monsieur PONSY, Monsieur PACIONI à Monsieur GERVAIS, Madame BARTHELEMY à Madame DALLONGEVILLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Rose-Marie KRAWCZYK

Délibération n° 09-04-2024 : Demande de subventions d'investissement pour le projet de rénovation des vestiaires de football

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté de la majorité municipale de favoriser la vie sportive des habitants de tout âge du territoire,

Considérant le projet de rénovation des vestiaires de football,

Considérant le dépôt d'une demande d'octroi de fonds de concours auprès de Nîmes Métropole au sujet du présent projet,

Considérant le dépôt d'une demande d'aide financière auprès de la Région Occitanie dans le cadre de l'appel à projet « Occitanie-Sport, Santé, Loisirs, Bien être à ma porte »,

Considérant le coût prévisionnel des travaux selon le tableau synthétique ci-après,

Accusé de réception en préfecture 030-213000821-20240404-DEL09-04-2024-DE Date de télétransmission : 05/04/2024 Date de réception préfecture : 05/04/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à présenter le projet de rénovation des vestiaires de football, pour obtenir une aide financière de la part de Nîmes Métropole via le fonds de concours, et de la part de la Région Occitanie via l'appel à projet « Occitanie-Sport, Santé, Loisirs, Bien être à ma porte »,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

Montant total estimatif des travaux HT		46 896,89 €
Appel à projet Région Occitanie	20% max des dépenses éligibles et aide max de 25 000€ par projet	9 379,37€
Fonds de concours Nîmes Métropole	50% reste à charge des dépenses HT	18 758,76 €
Autofinancement	20% minimum	18 758,76 €

- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à la présente délibération.
- De réserver les crédits afférents sur le budget primitif 2024.

Fait à CLARENSAC, le 4 avril 2024

Le Maire
Patrick GERVAIS

La secrétaire de séance Rose-Marie KRAWCZYK

